

**Plan d'action  
de développement durable  
2009-2013**



**Le développement durable, une culture d'entreprise**



Le *Plan d'action de développement durable 2009-2013* a été rédigé par Hydro-Québec et est accessible sur son site Web, au [www.hydroquebec.com/developpementdurable](http://www.hydroquebec.com/developpementdurable).

## Message du président-directeur général

Avec le *Plan d'action de développement durable 2009-2013*, Hydro-Québec réitère un engagement de longue date. Depuis de nombreuses années, en effet, Hydro-Québec mène ses activités dans le souci des principes du développement durable. Depuis la mise sur pied d'un premier comité environnemental en 1970 jusqu'à la publication de ce Plan d'action, l'entreprise a posé de nombreux jalons sur le chemin du développement durable.

Après avoir souscrit au concept de développement durable en 1989, Hydro-Québec a publié son premier Rapport de performance environnementale en 1995. Dès 1997, elle a commencé à mettre en place des systèmes de gestion environnementale conformes à la norme internationale ISO 14001 et aujourd'hui, ces systèmes couvrent les activités de plus de 18 000 employés. Depuis 2002, l'entreprise publie chaque année un Rapport sur le développement durable qui présente le bilan de ses activités dans ce domaine. Par ses principes de gouvernance, Hydro-Québec préconise l'amélioration continue, s'inscrivant très bien dans la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*.

Notre plan d'action présente dix actions que nous entendons maintenir ou mettre de l'avant au cours des cinq prochaines années. Ces actions s'inscrivent dans les orientations de l'entreprise, soit la poursuite de ses efforts en matière d'efficacité énergétique, le développement hydroélectrique et le soutien à l'énergie éolienne, ainsi que l'innovation technologique. Nous entendons également adopter d'autres pratiques écoresponsables au chapitre des achats et des événements organisés ou soutenus par l'entreprise.

Par ses choix énergétiques, Hydro-Québec favorise le développement durable tout en assurant la sécurité de l'approvisionnement en électricité du Québec. Dans le cadre de ce Plan d'action comme dans toutes ses activités, l'entreprise souhaite poursuivre ses efforts en faveur de la préservation de l'environnement, du mieux-être collectif et du développement économique.

Hydro-Québec possède une culture du développement durable qui est bien enracinée et elle peut compter sur la compétence et la mobilisation de tous ses employés pour atteindre les objectifs de ce Plan d'action.

Nous vous invitons à prendre connaissance du *Plan d'action de développement durable 2009-2013*, qui reflète notre détermination à contribuer au développement durable pour le bien des générations actuelles et futures.

Le président-directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'TV' or similar initials, written in a cursive style.

Thierry Vandal

Le *Plan d'action de développement durable 2009-2013* comporte dix actions dont on trouvera la description dans les pages qui suivent. Outre les actions, des cibles d'amélioration et des indicateurs de mesure sont définis. Chaque action est rattachée à un objectif de l'entreprise.

Le descriptif de certaines actions précise également les gestes prévus pour atteindre la cible visée. Les gestes, tout comme l'ensemble du Plan d'action, feront l'objet d'une reddition de comptes annuelle dans le Rapport sur le développement durable.

Les actions présentées dans ce document doivent contribuer à l'atteinte des objectifs de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*. Aux fins de la comptabilisation des résultats de cette stratégie, une action doit être associée à un seul objectif, même si elle en vise plusieurs. En conséquence, chaque fiche descriptive indique uniquement l'orientation et l'objectif de la stratégie gouvernementale auxquels l'action contribue principalement.

# Action 1

## Réaliser des projets hydroélectriques et contribuer au développement de l'énergie éolienne.

Hydro-Québec, société d'État à vocation commerciale, a pour mandat d'assurer la sécurité de l'approvisionnement en électricité du Québec. Elle réalise des projets rentables, acceptables sur le plan environnemental et accueillis favorablement. Ils font l'objet d'évaluations et de suivis environnementaux rigoureux. En outre, l'entreprise collabore avec les collectivités et les communautés autochtones pour la concrétisation d'ententes et de partenariats entourant ses projets, s'efforçant ainsi de les rendre acceptables pour le milieu d'accueil.

Hydro-Québec considère l'énergie éolienne comme un complément logique de sa production. À l'instar de l'hydraulique, l'éolien constitue une filière propre et renouvelable.

Cette action consiste notamment à terminer la réalisation des aménagements de la Chute-Allard (62 MW) et des Rapides-des-Cœurs (76 MW), et à poursuivre le projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert, lancé en 2007 par la Société d'énergie de la Baie James. Les principaux composants de ce dernier projet, qui représente environ 8,5 TWh, sont les suivants :

- la centrale de l'Eastmain-1-A (768 MW) ;
- la centrale de la Sarcelle (150 MW) à l'exutoire du réservoir Opinaca ;
- la dérivation Rupert, qui permettra d'acheminer une partie des eaux de cette rivière vers les cinq centrales en aval.

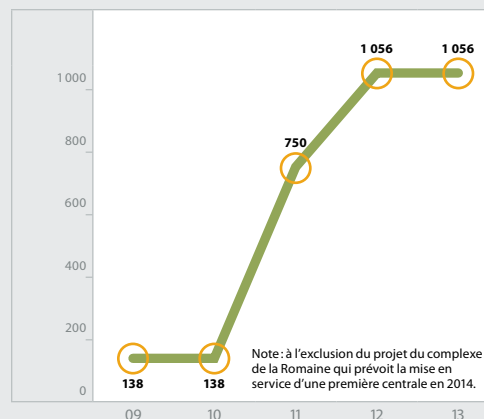
Cette action comprend également le démarrage de la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine. Ce projet de 6,5 G\$ prévoit la construction de quatre centrales d'une puissance installée totale de 1 550 MW, pour une production annuelle de 8 TWh. Hydro-Québec souhaite entreprendre les travaux au deuxième trimestre 2009, sous réserve des autorisations gouvernementales nécessaires.

<b>Objectif organisationnel</b>	<b>Poursuivre le développement du potentiel hydroélectrique du Québec.</b>
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Augmenter la production de près de 10 TWh et la puissance de 1 056 MW grâce à la réalisation des projets en cours.</li> <li>■ Entreprendre la réalisation du projet du complexe de la Romaine.</li> </ul>
<b>Indicateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Puissance et énergie disponibles (MW et GWh).</li> </ul>

### CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013

<b>Orientation gouvernementale</b>	<b>3</b>	Produire et consommer de façon responsable.
<b>Objectif gouvernemental</b>	<b>8</b>	Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, hydroélectricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.

### AUGMENTATION CUMULATIVE DE LA PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE (MW)



## Action 2

# Augmenter la puissance de centrales hydroélectriques existantes.

Dans le cadre de projets de réhabilitation ou de rééquipement de centrales hydroélectriques, le remplacement de certains équipements peut engendrer des gains au chapitre de la puissance disponible à la pointe ou de la production énergétique. On peut également obtenir de tels gains en modifiant les composants hydrauliques en place dans le but d'augmenter le rendement de turbines, notamment grâce au projet MATH (modèles d'analyse des turbines hydrauliques).

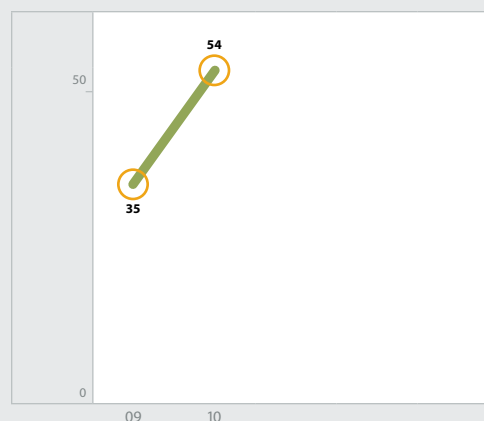
Les travaux de réfection de la centrale aux Outardes-4 (Manicouagan) et de la centrale de La Tuque (Mauricie) se poursuivront jusqu'à l'hiver 2009-2010. Hydro-Québec réalisera des gains de 14 MW dans le premier cas et de 38 MW dans le second, pour un total de 52 MW. Les travaux réalisés à la centrale Bersimis-2 en 2008 ont généré des gains supplémentaires de 2 MW.

<b>Objectif organisationnel</b>	<b>Poursuivre le développement du potentiel hydroélectrique du Québec.</b>
<b>Cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Optimiser trois centrales existantes pour accroître la puissance disponible à la pointe de 54 MW.</li> </ul>
<b>Indicateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gains au titre de la puissance disponible à la pointe (MW).</li> </ul>

### CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013

<b>Orientation gouvernementale</b>	<b>3</b>	Produire et consommer de façon responsable.
<b>Objectif gouvernemental</b>	<b>8</b>	Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, hydroélectricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.

### GAINS CUMULATIFS AU TITRE DE LA PUISSANCE DISPONIBLE À LA POINTE (MW)



## Action 3

# Intensifier les actions en efficacité énergétique.

Le Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ) vise des économies de 5,8 TWh en 2010. De surcroît, Hydro-Québec cible 11 TWh d'ici 2015 par l'ensemble de ses actions. Ces économies d'énergie correspondent à la consommation annuelle d'environ 383 000 ménages se chauffant à l'électricité. L'entreprise contribue ainsi à la mise en œuvre de la *Stratégie énergétique du Québec 2006-2015*.

Axé sur des mesures d'économie d'énergie, le PGEÉ comporte des programmes adaptés à la clientèle résidentielle, aux marchés commercial et institutionnel, au marché des petites et moyennes entreprises industrielles ainsi qu'aux grandes entreprises.

Au cours des prochaines années, nous intensifierons nos efforts de commercialisation. Pour la clientèle résidentielle, nous élaborerons une approche intégrée visant les immeubles à logements multiples ainsi qu'une approche adaptée à la réalité des ménages à faible revenu. Pour les petites entreprises, nous ferons la promotion d'appareils de réfrigération commerciale, de machines distributrices ainsi que de réfrigérateurs et de congélateurs efficaces sur le plan énergétique.

Outre les mesures visant la clientèle, nous mettrons en œuvre des mesures pour le réseau de distribution, qui généreront des économies additionnelles. C'est le cas notamment du projet CATVAR, qui sera réalisé à l'horizon 2015. Il s'agit de mettre en place un système de contrôle asservi de la tension et de la puissance réactive, dans le but de réduire les pertes d'énergie.

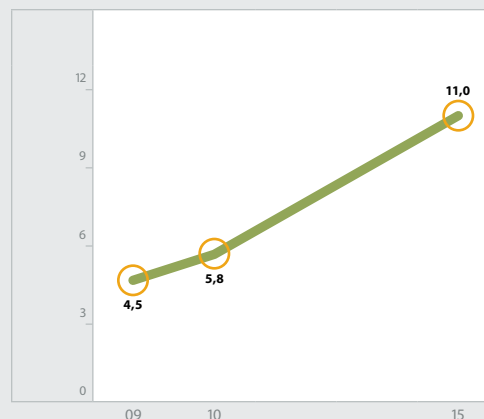
Pour ce faire, nous installerons sur le réseau quelque 2 000 condensateurs et environ 1 000 transformateurs de tension télésignalée. Les condensateurs serviront à diminuer les pertes et la puissance transitée et à rehausser la tension à l'extrémité du réseau, ce qui permettra d'abaisser encore plus la tension à la sortie du poste et de réduire davantage la consommation des clients. Le système CATVAR sera déployé sur environ 2 000 lignes et contrôlé par un logiciel d'exploitation du réseau de distribution.

<b>Objectif organisationnel</b>	<b>Intensifier les actions en efficacité énergétique.</b>
<b>Cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Atteindre 11 TWh d'économies à l'horizon 2015.</li> </ul>
<b>Indicateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Économies d'énergie réalisées annuellement (TWh).</li> </ul>
<b>Gestes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre le déploiement du Plan global en efficacité énergétique.</li> <li>Réaliser le projet CATVAR.</li> </ul>

### CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013

<b>Orientation gouvernementale</b>	<b>3</b>	Produire et consommer de façon responsable.
<b>Objectif gouvernemental</b>	<b>7</b>	Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.

### ÉCONOMIES D'ÉNERGIE RÉALISÉES DANS LE CADRE DU PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (TWh)



Action  
**4**

## Poursuivre l'aide aux clients à faible revenu.

Selon Statistique Canada, un ménage est classé « à faible revenu » lorsqu'il est susceptible de consacrer à l'alimentation, au logement et à l'habillement une part plus importante de son revenu que celle qu'y consacre un ménage moyen. Environ 40 000 clients d'Hydro-Québec en recouvrement lourd ont un revenu sous les seuils de faible revenu de Statistique Canada.

Hydro-Québec a mis en place différents moyens pour aider ses clients à faible revenu et en difficulté de paiement afin que le service d'électricité soit maintenu. Plusieurs de ces moyens ont été élaborés conjointement avec les associations de consommateurs et les groupes communautaires qui ont une expertise spécifique concernant les ménages à faible revenu, notamment :

- des ententes de paiement adaptées à la capacité de payer;
- la sensibilisation du personnel de recouvrement à la problématique de la pauvreté.

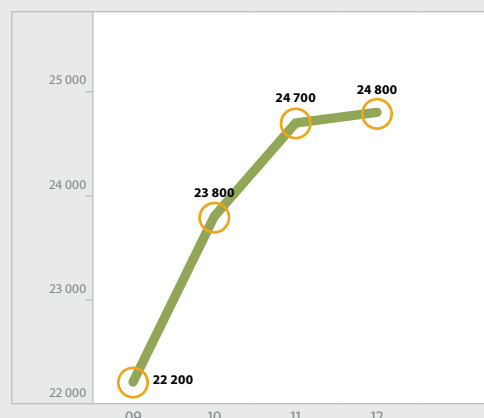
<b>Objectif organisationnel</b>	<b>Tenir compte des préoccupations de la clientèle.</b>
<b>Cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Augmenter le nombre d'ententes de paiement avec des clients à faible revenu.</li> </ul>
<b>Indicateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre d'ententes<sup>1</sup> pour clients à faible revenu.</li> </ul>
<b>Gestes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Continuer de coopérer avec les associations de consommateurs et les groupes communautaires.</li> <li>■ Poursuivre l'amélioration de l'accompagnement des clients à faible revenu et en difficulté de paiement par le déploiement des pistes de solutions touchant le recouvrement qui ont été déposées auprès de la Régie de l'énergie.</li> </ul>

1. Y compris les ententes à long terme.

### CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013

<b>Orientation gouvernementale</b>	<b>9</b>	Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques.
<b>Objectif gouvernemental</b>	<b>26</b>	Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

### NOMBRE D'ENTENTES DE PAIEMENT POUR CLIENTS À FAIBLE REVENU





## Action 5

# Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements.

Selon l'inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour l'année 2006, le secteur de l'électricité ne représentait que 0,5 % des émissions de GES au Québec, contre 40,0 % pour les transports et 33,6 % pour l'industrie.

Les déplacements par voie terrestre sont la deuxième source d'émissions de GES à Hydro-Québec, après les centrales thermiques. Afin de réduire ces émissions, l'entreprise mise sur diverses actions. Pour son parc de véhicules, elle poursuit l'application d'un programme environnemental amorcé en 2006 et dont les objectifs ont été revus à la hausse. Ce faisant, nous contribuons directement à la mise en œuvre de la *Stratégie énergétique du Québec 2006-2015*, du *Plan d'action québécois sur les changements climatiques* et de la *Politique pour un gouvernement écoresponsable* du gouvernement du Québec.

Notre programme environnemental comprend notamment la sensibilisation des employés à une conduite automobile plus respectueuse de l'environnement, l'achat de véhicules moins énergivores et l'intégration de véhicules électriques et hybrides au parc de véhicules. Outre ces mesures, nous allons renforcer la sensibilisation de nos employés aux impacts environnementaux des déplacements d'affaires.

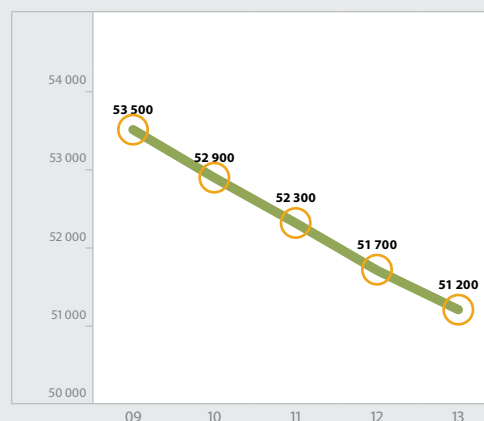
En parallèle, nous poursuivons nos efforts dans le cadre de la démarche *allégo* pour réduire l'utilisation de l'auto en solo dans les déplacements entre le domicile et le travail. Nous contribuons ainsi à la mise en œuvre de la *Politique québécoise du transport collectif*.

<b>Objectif organisationnel</b>	<b>Réduire les émissions de GES liées à nos activités.</b>
<b>Cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rehausser l'objectif de réduction des émissions de GES du parc de véhicules de 5 à 10 % par rapport à 2005.</li> </ul>
<b>Indicateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Émissions atmosphériques du parc de véhicules (tonnes).</li> </ul>
<b>Gestes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre le Programme environnemental du parc de véhicules.</li> <li>Continuer de participer à la démarche <i>allégo</i>.</li> <li>Renforcer la sensibilisation des employés aux impacts des déplacements d'affaires.</li> </ul>

### CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013

<b>Orientation gouvernementale</b>	<b>3</b>	Produire et consommer de façon responsable.
<b>Objectif gouvernemental</b>	<b>7</b>	Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.

### ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DU PARC DE VÉHICULES D'HYDRO-QUÉBEC (T)



## Action 6

# Privilégier la réduction à la source, le réemploi et le recyclage.

La mise en place, dès 1997, de systèmes de gestion environnementale conformes à la norme ISO 14001 nous a permis d'améliorer notre gestion des matières résiduelles. Souscrivant à la *Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008*, l'entreprise a élaboré en 2003 un plan de travail pour déterminer les activités de réduction à la source, de réemploi, de recyclage, de valorisation ainsi que d'élimination (programme 3RV-E) des matières résiduelles produites dans ses bâtiments administratifs.

C'est ainsi que nous avons instauré plusieurs programmes de mise en valeur, notamment de récupération des matières dangereuses résiduelles, de recyclage des métaux, de remise en état des accessoires de lignes ainsi que de recyclage des résidus institutionnels (papier, carton, contenants alimentaires, etc.). À titre d'exemple, nous récupérons et réemployons près de trois millions de litres d'huile isolante utilisée dans nos transformateurs, soit plus de 90 % de l'huile récupérée annuellement. Nos efforts en vue d'inciter la clientèle à adopter la Facture Internet nous ont permis en 2008 d'éviter l'impression et la mise sous enveloppe de près de 2,4 millions de factures.

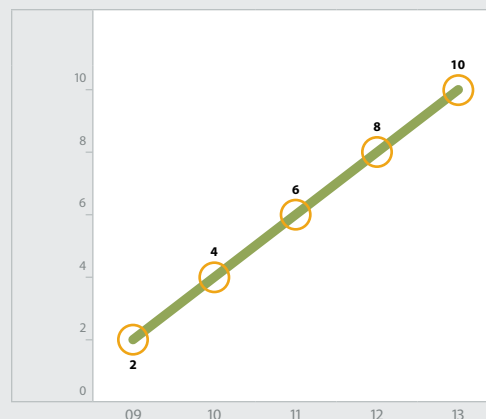
Afin de contribuer à la *Politique pour un gouvernement écoresponsable*, Hydro-Québec poursuivra ses efforts visant à réduire à la source ou à mettre en valeur les biens meubles excédentaires, les matières dangereuses résiduelles ainsi que les matières résiduelles issues de ses activités. Nos interventions viseront à favoriser la réduction à la source, à étendre les services de récupération à une plus grande population, à mettre en place de nouveaux programmes de mise en valeur ainsi qu'à augmenter la participation aux programmes existants.

<b>Objectif organisationnel</b>	<b>Améliorer les pratiques écoresponsables.</b>
<b>Cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la performance des centres administratifs, des postes et des centrales au chapitre de la réduction à la source et la mise en valeur de dix types de matières résiduelles, de biens meubles excédentaires ou de matières dangereuses résiduelles, à l'horizon 2013.</li> </ul>
<b>Indicateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de programmes de réduction à la source ou de mise en valeur instaurés ou optimisés.</li> </ul>
<b>Gestes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre l'impression recto verso.</li> <li>Poursuivre la récupération multi-matières.</li> <li>Améliorer le recyclage et la valorisation énergétique des matières dangereuses résiduelles.</li> </ul>

### CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013

<b>Orientation gouvernementale</b>	<b>3</b>	Produire et consommer de façon responsable.
<b>Objectif gouvernemental</b>	<b>6</b>	Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

### NOMBRE DE PROGRAMMES DE RÉDUCTION À LA SOURCE OU DE MISE EN VALEUR INSTAURÉS OU OPTIMISÉS



## Action 7

# Mettre en œuvre des spécifications pour des achats écoresponsables.

Dans le cadre de ses activités, Hydro-Québec utilise de nombreux matériaux et matières, tant pour la construction et l'exploitation de ses installations que pour les services à la clientèle. L'ampleur de ses achats annuels de biens et de services a d'ailleurs favorisé l'essor de l'industrie de l'électricité du Québec.

Les acquisitions de biens et de services ont totalisé 2 660 M\$ en 2008. Hydro-Québec privilégie les fournisseurs des régions où elle est présente. L'entreprise applique également des clauses environnementales pour l'acquisition de biens et de services.

Ainsi, plusieurs mesures ont été mises de l'avant au cours des dernières années, notamment l'acquisition de papier et de cartouches d'encre recyclés, de mobilier et de tapis avec contenu recyclé, de peintures certifiées ÉcoLogo et d'équipements de bureau homologués ENERGY STAR® ainsi que l'utilisation de produits d'entretien ménager certifiés ÉcoLogo. À titre d'exemple, mentionnons le cas du papier de reprographie et d'impression. En 2006, l'entreprise a fait le choix d'utiliser du papier recyclé à 100 %, certifié FSC et présentant des avantages importants au point de vue environnemental.

Soucieuse de contribuer à la mise en œuvre de la *Politique pour un gouvernement écoresponsable*, Hydro-Québec compte maintenir ses pratiques et poursuivre ses efforts afin d'intégrer d'autres spécifications écoresponsables (environnement, éthique, économique) pour des produits d'usage courant.

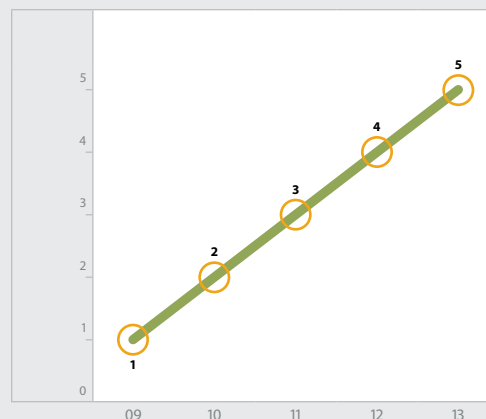
Pour ce faire, l'entreprise élaborera des outils spécifiques afin de renforcer, d'ici 2013, les pratiques courantes d'achat de produits écoresponsables et de favoriser des pratiques écoresponsables chez ses fournisseurs.

<b>Objectif organisationnel</b>	<b>Améliorer les pratiques écoresponsables.</b>
<b>Cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre des spécifications écoresponsables pour cinq nouveaux produits d'usage courant d'ici 2013.</li> </ul>
<b>Indicateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de guides d'achats de produits intégrant des spécifications écoresponsables.</li> </ul>
<b>Gestes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre l'achat de papier recyclé à 100 %, certifié FSC.</li> <li>Accroître les achats de cartouches d'encre recyclées.</li> </ul>

### CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013

<b>Orientation gouvernementale</b>	<b>3</b>	Produire et consommer de façon responsable.
<b>Objectif gouvernemental</b>	<b>6</b>	Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

### NOMBRE DE GUIDES D'ACHATS DE PRODUITS INTÉGRANT DES SPÉCIFICATIONS ÉCORESPONSABLES



Action  
**8**

## Informer et sensibiliser les employés sur le concept de développement durable et la démarche de l'entreprise, de même que les rendre aptes à prendre en compte les principes du développement durable dans leurs activités courantes.

Hydro-Québec réalise déjà plusieurs activités de communication, de sensibilisation et d'acquisition de compétences en matière de développement durable. Dans le cadre d'un sondage annuel réalisé auprès du personnel à la fin de 2008, une forte proportion d'employés ont affirmé réaliser des actions qui contribuent au développement durable dans le cadre de leur travail. Afin d'intensifier ses activités dans ce domaine, l'entreprise élaborera des plans ou programmes, contribuant ainsi à la réalisation du *Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique*.

Afin d'atteindre l'objectif gouvernemental, Hydro-Québec sensibilisera l'ensemble de ses employés au concept du développement durable, de même qu'à sa démarche et à ses réalisations dans ce domaine.

Aussi, nous concevrons des activités de développement de compétences et des outils de travail pour diffusion auprès des employés qui se chargent d'activités importantes dans l'optique du développement durable.

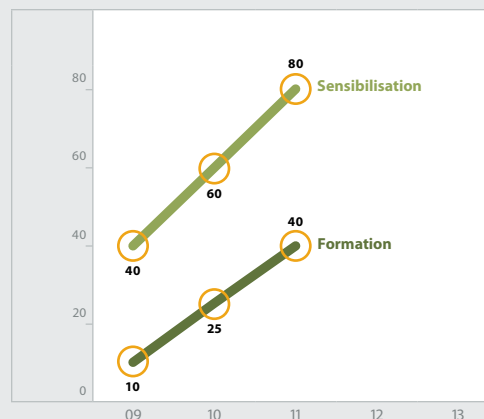
Ces plans ou programmes miseront sur la poursuite des activités existantes et sur l'utilisation des outils internes reconnus de sensibilisation, d'acquisition de compétences et de maîtrise opérationnelle.

<b>Objectif organisationnel</b>	<b>Sensibiliser les employés sur le concept et sur la démarche de développement durable et favoriser sa prise en compte dans les activités courantes d'Hydro-Québec.</b>
<b>Cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir sensibilisé 80 % des employés en 2011, dont 50 % posséderont une connaissance suffisante du développement durable pour prendre en compte cette démarche dans leurs activités courantes.</li> </ul>
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proportion annuelle des employés sensibilisés.</li> <li>Proportion annuelle des employés ayant une connaissance suffisante du développement durable.</li> </ul>
<b>Gestes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer et diffuser un outil multimédia de vulgarisation sur le concept du développement durable et sur la démarche de l'entreprise en la matière.</li> <li>Poursuivre le concours du <i>Mérite de l'environnement et du développement durable</i>.</li> </ul>

### CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013

<b>Orientation gouvernementale</b>	<b>1</b>	Informer, sensibiliser, éduquer, innover.
<b>Objectif gouvernemental</b>	<b>1</b>	Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

### EMPLOYÉS SENSIBILISÉS ET FORMÉS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (%)



Action  
**9**

## Améliorer les méthodes d'intervention pour la maîtrise de la végétation en distribution afin de mieux protéger la biodiversité.

Lorsqu'elle construit des barrages, des centrales, des lignes et des postes, Hydro-Québec intervient parfois dans des écosystèmes qui comportent une diversité biologique intéressante. Ces milieux peuvent également abriter des espèces rares ou menacées. Au cours des années, plusieurs études ont été menées et des mesures, mises en place.

La maîtrise de la végétation permet d'assurer la continuité du service et cible des emprises de lignes de distribution, lesquelles couvrent quelque 100 000 km linéaires au Québec. La végétation représente environ 40 % de l'ensemble des causes de pannes sur le réseau de distribution. Le programme annuel de maîtrise de la végétation dispose d'un important budget pour la maintenance (60 M\$).

Par cette action, Hydro-Québec souhaite contribuer au renforcement de la biodiversité touchée de près ou de loin par son réseau de distribution, en lien avec la *Stratégie québécoise sur la diversité biologique*.

Il s'agit d'intégrer, au moment de la réalisation des travaux de maîtrise de la végétation dans les emprises de lignes, des directives particulières pour contribuer à améliorer les habitats. Ces améliorations devraient profiter à une multitude d'espèces et aider au renforcement de la biodiversité.

À ce jour, trois grandes directives ont été élaborées :

1. le déboisement sélectif qui vise la conservation des arbres et arbustes compatibles avec le réseau, au bénéfice de nombreuses espèces;
2. la gestion des résidus de végétaux sur place pour favoriser la création de micro-habitats utiles à plusieurs espèces (champignons, plantes et insectes, etc.);
3. la préservation de certains arbres morts (chicots) qui se dégradent sur place en profitant à plusieurs espèces particulières.

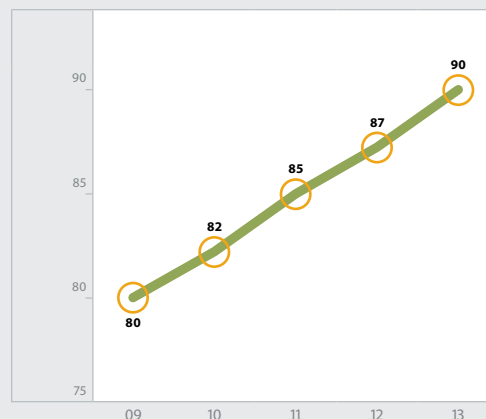
D'autres directives seront élaborées et testées pour compléter le portefeuille, visant notamment l'élagage dirigé, la création de chicots et la plantation d'arbustes compatibles.

<b>Objectif organisationnel</b>	<b>Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et archéologique.</b>
<b>Cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Avoir intégré à la fin de 2013 des directives particulières de renforcement de la biodiversité dans 90 % des travaux planifiés de maîtrise de la végétation.</li> </ul>
<b>Indicateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Proportion de travaux de maîtrise de la végétation intégrant des mesures de renforcement de la biodiversité, sur une base annuelle.</li> </ul>
<b>Gestes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Partager le programme de renforcement de la biodiversité avec les différents gestionnaires locaux (municipalité, MRC).</li> <li>■ Privilégier les travaux favorisant la biodiversité.</li> </ul>

### CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013

<b>Orientation gouvernementale</b>	<b>7</b>	Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.
<b>Objectif gouvernemental</b>	<b>22</b>	Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles.

### PROPORTION DES TRAVAUX DE MAÎTRISE DE LA VÉGÉTATION INTÉGRANT DES MESURES DE RENFORCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ (%)



## Action 10

# Organiser des événements écoresponsables et favoriser la gestion responsable des événements soutenus par Hydro-Québec.

Dans le cadre de ses activités, Hydro-Québec organise et commandite plusieurs événements, par exemple, des réunions, des colloques, des congrès et des salons. Ces événements peuvent générer des impacts environnementaux, notamment par la production de déchets, l'émission de gaz à effet de serre et la consommation de ressources telles que le papier et la nourriture.

Un événement écoresponsable vise à réduire ses impacts négatifs, notamment sur l'environnement, et à accroître ses répercussions positives (p. ex. : commerce local ou équitable, entreprises d'insertion locale, accessibilité à l'événement, notamment pour les étudiants et les organismes sans but lucratif).

Soucieuse de mieux gérer ces impacts et de contribuer à la mise en œuvre de la *Politique pour un gouvernement écoresponsable*, l'entreprise accentuera ses efforts à l'occasion des événements qu'elle organise ou soutient.

Ainsi, en matière d'organisation d'événements, nous élaborerons et diffuserons des outils afin de faciliter la tenue de tels événements. Quant au soutien d'événements, nous développerons divers moyens en vue de sensibiliser nos partenaires et les responsables d'événements pour favoriser dans leur organisation la mise en application de mesures d'écoresponsabilité.

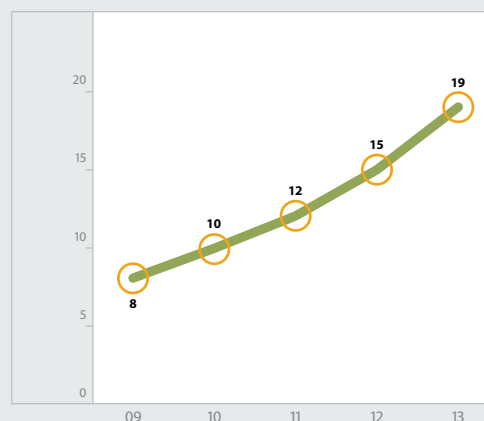
<b>Objectif organisationnel</b>	<b>Améliorer les pratiques écoresponsables.</b>
<b>Cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer en moyenne 75 % des gestes définis comme écoresponsables<sup>2</sup> dans la gestion d'événements choisis parmi les manifestations organisées par Hydro-Québec, à l'horizon 2013.</li> </ul>
<b>Indicateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre moyen de gestes contributifs réalisés parmi ceux qui auront été retenus pour une gestion écoresponsable d'événements.</li> </ul>
<b>Gestes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'engager, sensibiliser et communiquer au sujet des mesures retenues.</li> <li>Favoriser le transport durable et réduire les gaz à effet de serre.</li> <li>Favoriser les achats locaux et la consommation responsable.</li> <li>Réduire la consommation des ressources et les déchets.</li> </ul>

2. Vingt-cinq gestes ont été définis, couvrant l'ensemble des aspects de la gestion d'événements écoresponsables.

### CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013

<b>Orientation gouvernementale</b>	<b>3</b>	Produire et consommer de façon responsable.
<b>Objectif gouvernemental</b>	<b>7</b>	Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.

### NOMBRE MOYEN DE GESTES ÉCORESPONSABLES PAR ÉVÉNEMENT VISÉ (sur une possibilité de 25)



## Motifs relatifs aux objectifs de la Stratégie gouvernementale non retenus pour le Plan d'action

Le *Plan d'action de développement durable 2009-2013* comporte dix actions. Aux fins de comptabilisation de la stratégie gouvernementale, une action doit être associée à un seul objectif gouvernemental, même si elle en vise plusieurs. Notre Plan d'action ne contribue pas à l'ensemble des 29 objectifs de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*. Trois raisons principales expliquent pourquoi certains objectifs gouvernementaux ne font pas partie de notre Plan d'action.

- A** L'objectif gouvernemental concerne moins le champ d'intervention ou les responsabilités découlant de la mission d'Hydro-Québec. Nous n'avons donc pas prévu qu'une action spécifique soit entreprise à cet égard dans notre Plan d'action.
- B** Les priorités d'intervention pour la période couverte ne permettent pas de participer à l'atteinte de cet objectif.
- C** Une action de notre Plan d'action contribue également à cet objectif.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	MOTIF	INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE	
<b>Informier, sensibiliser, éduquer, innover</b>			
2	Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.	A	
3	Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.	C	Les actions 1 et 3 contribuent également à l'atteinte de cet objectif.
<b>Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement</b>			
4	Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.	C	L'action 4 contribue également à l'atteinte de cet objectif.
5	Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences.	A	
<b>Produire et consommer de façon responsable</b>			
9	Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.	A	
10	Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsable et favoriser au besoin la certification des produits et des services.	A	
<b>Accroître l'efficacité économique</b>			
11	Révéler davantage les externalités associées à la production et à la consommation de biens et de services.	B	
12	Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.	A	
<b>Répondre aux changements démographiques</b>			
13	Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions.	A	
14	Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle.	B	
15	Accroître le niveau de vie.	A	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	MOTIF	INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE	
16	Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables.	B	
17	Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.	A	
<b>Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée</b>			
18	Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.	C	L'action 1 contribue également à l'atteinte de cet objectif.
19	Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.	C	L'action 1 contribue également à l'atteinte de cet objectif.
20	Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficacité.	A	La <i>Loi sur Hydro-Québec</i> précise les conditions à cet égard.
<b>Sauvegarder et partager le patrimoine collectif</b>			
21	Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.	B	
23	Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.	A	
<b>Favoriser la participation à la vie collective</b>			
24	Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.	A	
25	Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.	C	L'action 1 contribue également à l'atteinte de cet objectif.
<b>Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques</b>			
27	Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population.	A	
28	Accroître la participation à des activités de formation continue et la qualification de la main-d'œuvre.	C	L'action 8 contribue également à l'atteinte de cet objectif.
29	Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail.	A	

On peut obtenir les documents  
suivants sur notre site Web  
**www.hydroquebec.com**  
ou en composant le 1 800 ÉNERGIE :

*Plan d'action de développement durable  
2009-2013* (le présent document)

*Rapport sur le développement durable 2008*

*Rapport annuel 2008*

*Profil régional des activités  
d'Hydro-Québec 2008*

*Profil financier 2008-2009*

Reproduction autorisée  
avec mention de la source

Dépôt légal – 2<sup>e</sup> trimestre 2009  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN 978-2-550-55277-2  
ISBN 978-2-550-55278-9 (PDF)

© Hydro-Québec  
Affaires corporatives  
et secrétariat général

2009G051F

*This publication is also available in English.*



Imprimé avec des encres végétales sur du papier fabriqué  
au Québec certifié Éco-logo et contenant 100 % de fibres  
recyclées postconsommation et désencrées sans chlore.